

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 2/01/2023
PORTANT SUR LA CIRCULATION RUE DE LA VALLEE,
VILLEMONTAIRE

Etaient conviés et présents les riverains de la Vallée :

Mr Mme GALHAUT, Mr Mme CASTRO, Mme PROENCA-BOUCLY,
Mme DUBOIS, Mr Mme VASSAL, Mr Mme WACHE-MEDICO,
Mr MATHIEU, Mme LAMOTTE, Mr THURET, Mme LAVAURE-CASTRO
et Mme LEVEQUE, maire.

Exposition des faits : 2 maisons individuelles sont actuellement en cours de construction rue la Vallée et la circulation y est parfois perturbée par le passage d'engins et de camions.

Pour éviter que leur terrain en bordure de rue ne soit endommagé par ce trafic supplémentaire, Mr Mme LAMOTTE y ont positionné des piquets qui empêchent les véhicules de se croiser à cet endroit.

Mr THURET a demandé aux propriétaires de retirer leurs piquets pour faciliter la circulation. Suite à leur refus, il a lui même mis des piquets en bordure de rue à l'entrée de sa propriété et a adressé une plainte en mairie, demandant le retrait des piquets de ses voisins ou la mise en sens unique de la rue.

Tous les riverains ont été conviés en mairie pour s'exprimer sur ce sujet et trouver une solution.

Puisque la majorité des présents (12 sur 13) a dit ne pas être gênée par la présence de ces piquets et ne pas souhaiter de mise en sens unique de la rue, il a été décidé de laisser ces piquets en place jusqu'à la fin des gros travaux de construction nécessitant le passage de camions.

Une fois les travaux terminés, Mr Mme LAMOTTE et Mr THURET s'engagent à retirer leurs piquets.

Villemontoire, le 12 janvier 2023
Le Maire, Jacqueline LEVEQUE

